UAEP06 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'inscription à l'UAEP06 est conditionnée par l'admission à l'EiCnam.

L'UAEP06 valide une expérience professionnelle de 12 mois dans le domaine de la spécialité visée en tant que technicien supérieur ou équivalent.

Les éléments permettant son évaluation peuvent avoir été fournis lors de la candidature à l'EiCnam, ou tout au long du parcours de formation de l'élève.

Dans le cas où l'élève peut faire état d'une expérience professionnelle plus importante en tant qu'ingénieur, celle-ci pourra également être validée au titre de l'UAEP07.

Nota : L'inscription à cette UA est réalisée par l'EiCnam (contact : par_eicnam-scol-htt@lecnam.net).

Mis à jour le 01-09-2026

Code : UAEP06

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

15 crédits

Responsabilité nationale : DNF - Direction Nationale des Formations / Christelle ROVERA